LA CONSTRUCTION DE SILOS À TERRE-NEUVE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Une question supplémentaire au premier ministre, monsieur l'Orateur. Comme d'après la rumeur la Commission du blé a eu quelque difficulté à faire honneur aux promesses de vente parce que le grain n'était pas «au point d'expédition», le gouvernement songe-t-il à construire des silos dans la province du littoral atlantique, à Terre-Neuve?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, j'examinerai volontiers le rapport dont parle le député pour voir s'il est bien fondé. Bien entendu, la question des moyens de transport et d'entreposage du grain canadien est constamment à l'étude.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE BILL MODIFICATEUR

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, compte tenu des statistiques alarmantes publiées aujourd'hui sur le chômage au pays, je voulais poser une question au ministre du Travail. Selon le tableau de présence, il devrait être à son siège. Je l'ai vu dans l'édifice tout à l'heure. Puisqu'il n'est pas là, je pourrais peut-être poser ma question à quelqu'un d'autre. Vaton nous présenter la mesure législative pour modifier la loi sur l'assurance-chômage, qu'on nous a promise pour cette session-ci?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je vais prendre note de la question et la signaler au ministre.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—LA HAUSSE DES LOYERS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AU YUKON

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Scuris): Ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Comme il est question d'augmenter de 27 p. 100 le loyer des locataires de maisons du gouvernement fédéral au Yukon, le ministre nous dirait-il comment ce projet concorde avec sa ferme intention d'imposer des restrictions pour freiner l'inflation dans l'économie canadienne?

M. l'Orateur: Le député de Shefford.

L'hon. M. Dinsdale: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je crois que le ministre voulait répondre parce que la cherté de la vie est l'une des principales choses qui dissuadent les gens d'aller s'établir dans le Nord et de le développer.

[L'hon. M. Lang.]

LES COMMUNICATIONS

POURPARLERS RELATIFS AU PROJET DE LOI DU QUÉBEC VISANT LA COMPÉTENCE

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Je voudrais poser une question à l'honorable secrétaire d'État du Canada.

L'honorable ministre peut-il dire si des négociations ou des conversations ont eu lieu entre le gouvernement fédéral ou le Conseil de la radio-télévision canadienne et le gouvernement du Québec, avant que ce dernier ne présente un projet de loi visant à établir la juridiction provinciale sur les moyens de communication?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Je ne sais pas de façon précise, monsieur le président, de quel projet de loi parle l'honorable député. Je suis prêt à répondre à cette question, mais je devrai d'abord me renseigner.

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA RESTRICTION DES CONSEILS D'ORDRE SOCIAL ET FINANCIER

[Traduction]

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires des anciens combattants. Ses services limitent-ils les conseils d'ordre social et financier aux vétérans qui en ont besoin et qui auparavant en ont bien profité?

M. l'Orateur: La question à mon avis devrait être inscrite au *Feuilleton*. S'il y a urgence, le député voudra peut-être proposer à la présidence qu'on l'étudie au moment de l'ajournement.

M. Scott: A dix heures, monsieur l'Orateur.

L'IMMIGRATION

LES SERVICES D'INTERPRÈTES CHINOIS À VANCOUVER

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser ma question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Vu les difficultés qu'éprouvent les Chinois à converser avec les fonctionnaires de l'immigration à Vancouver et dans la région avoisinante, le ministre envisagera-til le rétablissement des services d'interprètes chinois qu'on a retirés sans explication?